

## Compte rendu du conseil d'école

Mardi 3 juin 2014

### Présents :

Parents d'élèves : FCPE : Mmes Corbillon, Charvin, M. Paquignon

AAPE : Mme Cartier, Ms. Lombard, François.

Mairie : Mme Portafax, Mme Laluque, élues et déléguées aux affaires scolaires.

Directrice : Mme Amoros. Enseignantes : Mmes Mosbach, Bergeron, Micaud.

Excusées : Mme Birou, IEN, Mmes Daniès, Boué, enseignantes

Lecture de l'ordre du jour et du dernier Conseil d'Ecole.

### 1. Rentrée

Les inscriptions pour la rentrée 2014/2015 sont en cours :

- 26 élèves de 2011 inscrits en PS.

Une réunion d'information pour ces familles est prévue avec les maitresses de PS le 10 juin à 20h.

- 50 élèves de 2010 futurs MS

- 53 élèves de 2009 futurs GS, + 2 GS maintenus et 2 nouveaux inscrits soit 57 GS

Total futur effectif global provisoire : 133. Il faudra encore 17 élèves pour atteindre le seuil des 150.

Décision par l'Académie de la création d'une classe expérimentale de 2 ans (2012) : TPS.

Lors de la première rencontre avec Mme Birou, Mme le Maire et Mme Amoros, la possibilité de créer cette classe était envisageable puisque l'agrandissement de l'école était en cours ; de plus, cet accueil existait depuis longtemps dans la pratique de l'école maternelle Les Lutins dans le cadre du RRS (réseau de réussite scolaire) ; pour autant les paramètres précis encadrant les conditions de cette scolarisation n'étaient pas encore arrêtés.

Lors de la dernière réunion, Mme Amoros a remis un projet d'accueil élaboré en équipe et les conditions d'accueil des tout-petits ont été mises en place :

- les élèves nés en 2012, le début d'année sera privilégié.
- pas de sectorisation.
- pas de restauration scolaire ni de garderie.
- paramètre de propreté (pas de couche).
- effectif maximum de 15 enfants
- effectif minimum de 5 enfants.

Mme Castex, secrétaire de la mairie, se chargera d'informer les familles désireuses d'inscrire leurs enfants, des conditions d'accueil dans cette classe. Les 15 familles existent mais les conditions imposent aux familles une organisation difficile : à ce jour, seulement 5 ont confirmé l'inscription.

Cette création de classe nécessitera un investissement financier: mobilier, matériels, jeux...spécifiques à cet âge. Afin de réduire les coûts, la Mairie fera un état des lieux du matériel, de l'équipement scolaire et des jeux éducatifs. Elle souligne que c'est une classe non-pérenne. Si la classe perdure, elle fera des investissements.

La directrice souhaite savoir au plus vite les conditions de l'installation et le budget pour les jeux éducatifs pour pouvoir répondre aux parents et prévoir une rencontre afin d'expliquer les objectifs de cette classe.

Le choix du lieu de la classe est à définir (dans l'agrandissement ou classe 1). La petite cour en ciment est bruyante mais clôturée. Le dortoir de la classe 1 serait peut-être à partager. L'équipé réfléchit à la meilleure organisation possible.

Si l'effectif de 15 n'est pas atteint dès la rentrée, les inscriptions en cours d'année sont à évoquer avec l'Inspection départementale : Mme Laluque se renseignera auprès de Mme Birou.

A la demande des parents FCPE qui n'ont toujours pas reçu les plans de l'agrandissement, la Mairie cherche une date pour visiter les nouveaux locaux avec les représentants des fédérations des parents d'élèves.

M. Paquignon demande si une liste du matériel minimum nécessaire existe. Mme Amoros précise que cela pourrait être fait lors de l'Inventaire avec la Mairie.

La directrice demande à être associée à une réflexion avec la Mairie sur la définition géographique de la cour de l'école après les travaux. Un rendez-vous avec M. Darriet, élu chargé des bâtiments, est à prévoir. Elle demande aussi le déplacement du jeu de cour qui se trouve à l'ombre du nouveau bâtiment et reste inutilisable pendant l'hiver (gelé).

On attend les nominations de 2 professeurs des écoles (1 pour remplacer le départ à la retraite de Mme Daniès et 1 pour le poste TPS). Mme Amoros demande à Mme Laluque si le recrutement des 2 ATSEM a eu lieu (1 pour remplacer le départ à la retraite de Mme Domingo et 1 pour la classe de TPS) car ces changements vont entraîner une réorganisation du personnel en interne. Mme Laluque n'en a pas connaissance.

## 2. Rythmes scolaires

Un CE exceptionnel a eu lieu le mardi 27 mai. Le compte rendu et un courrier de la Mairie ont été reçus aujourd'hui par la directrice et adressés aussi à Mme Birou. Les Parents d'Elèves se demandent qui a écrit le courrier sur le compte rendu du CE exceptionnel, il n'a pas été communiqué à M. Paquignon, pourtant désigné co-secrétaire de séance avec Mme Febvay-Choffel, et il n'a pas été signé. Mme Laluque affirme que ce courrier a été envoyé en urgence à Mme Birou qui l'a demandé pour le 2 juin. Il doit être ensuite transmis par voie hiérarchique vers l'IA.

6 Juin : date limite du retour des POTS à l'IEP→IA. Réponse pour validation absente le 10/06/14.

Rappel : les rythmes seront différents en maternelle et élémentaire.

La proposition est celle-ci :

Pour la Maternelle : 8h30-12h / 13h30-15h15, TAP : 15h15→16h et APS : 16h→19h lundi, mardi, jeudi, vendredi

8h30-11h30 le mercredi.

(Elémentaire : 8h-12h / 13h30-14h30 lundi et jeudi, TAP : 14h30→16h ; 8h-12h / 13h30-16h mardi et vendredi et 8h30-11h30 le mercredi.)

L'information définitive sur les rythmes scolaires sera faite par la Mairie. Elle donnera une note explicative pour les enfants scolarisés. Les GS seront informées sur le rythme des élémentaires. Pour les nouveaux inscrits de PS, l'information se fera par la Mairie.

### Contenus des TAP (Temps d'activité périscolaire):

Mme Laluque donne les informations suivantes :

La classe de TPS n'aura pas accès au TAP.

Les TAP dureront 45 minutes : 15h15 à 16. Les animateurs de la commune sont chargés de l'organisation et des contenus.

Il y aura un règlement des TAP qui sera remis aux familles par la Mairie.

Exemple de demande : l'inscription se fera à la semaine ou par période scolaire.

L'inscription se fera manuellement dans un premier temps puis grâce à la Carte +.

La directrice demande à la Mairie si une réunion avec les parents pour faire connaître les intervenants et les modalités d'inscription ne serait pas utile ? Il faudrait également informer les ATSEM qui animeront aussi les TAP.

Une Charte d'utilisation des locaux est demandée par la directrice afin de définir précisément les lieux dans lesquels les TAP pourraient être effectués sans impacter les classes réservées au temps scolaire.

La Mairie a pris en compte la demande de ne pas faire les TAP en classe. Plusieurs autres lieux possibles sont proposés par l'équipe enseignante: la cantine, la salle de motricité, la salle APS et le préfabriqué APS. Les enseignantes proposent aussi la petite salle de jeux, la bibliothèque, les mezzanines. La mairie est d'accord pour utiliser ces lieux, les TAP ne se feront donc pas dans les salles de classe.

### 3. Budget

La directrice souhaite revenir sur un point du dernier compte rendu portant sur les différences entre le budget alloué aux Élémentaires et celui des Maternelles.

Mme Laluque affirme qu'il n'est pas envisagé pour l'instant d'harmoniser ces budgets mais retient cette préoccupation des enseignants. Les maternelles du Barp ont sensiblement le même budget que les autres maternelles du canton.

Le relevé des comptes établi par la comptabilité en Mairie n'est pas envoyé régulièrement et comporte souvent des erreurs : il faut une prise en compte du nombre réel d'élèves. Mme Laluque dit qu'il est acquis que l'erreur de 400€ est corrigée pour les 8 enfants non comptabilisés. Un relevé par trimestre permettrait un meilleur suivi. Mme Laluque précise qu'elle souhaiterait revenir à un budget calculé sur l'année civile et non scolaire pour faciliter la comptabilité en Mairie. L'équipe enseignante n'y voit pas d'inconvénients. Mme Amoros revient sur le problème de la hausse du coût des matériels de la commande de rentrée qui engloutit le budget total des fournitures : est-il possible qu'une partie du budget pour les sorties soit basculée sur le budget des fournitures ? Cette ventilation permettrait de réaliser une commande supplémentaire de réajustement des besoins en fournitures après la rentrée.

Mme Amoros réitère sa demande d'équipement urgent pour la rentrée prochaine :

- photocopieur
- imprimante pour le bureau
- téléphone pour l'école
- câble pour internet

Mme Laluque dit qu'elle donnera une réponse avant fin juin.

### 4. Transports

Les parents d'élèves veulent un planning pour l'inscription des élèves qui prennent le bus : afin d'éviter les erreurs et aider la personne qui s'occupe des élèves le soir, il faudrait que les familles puissent la joindre par téléphone (à la cantine par exemple) pour la prévenir directement des changements si besoin. Ces changements créent des tensions entre les parents et les enseignants qui ne peuvent au moment des sorties être tenus au fait de ces modifications et un oubli est toujours possible.

Mme Laluque prend note de cette situation.

### 5. Sécurité

- Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité)

Le policier municipal, M. Sompayrac est chargé par la Mairie de mettre ce plan en application. Sébastien Bardet, élu chargé de la sécurité fera les achats afférents à la mise en place de ce plan (équipement en matériels et trousse de 1<sup>er</sup> secours). Il entrera en contact avec Mme Amoros pour préciser cette élaboration en lien avec les personnels responsables ainsi que leurs rôles.

Mme Amoros précise que le DU (Document unique) et le Registre de santé sont des dossiers prévus à l'ordre du jour de la réunion de préparation de la rentrée avec Mme Birou.

- Les parents s'inquiètent pour l'entrée de l'école. Le portillon ne s'ouvre pas complètement et gêne le passage (parent handicapé).

## 6. Kermesse

Le projet de la kermesse pour cette fin d'année a d'abord été annulé à cause des travaux en cours sur le site de l'école.

La directrice, après avoir envisagé une représentation dans la salle du Bateau Lyre, a jugé que les conditions suffisantes pour assurer ce spectacle hors de l'école n'étaient pas réunies : en effet, l'équipe avait essayé d'adapter le travail de préparation avec les enfants pour répondre aux exigences du lieu (danses en continu, pas de jeux ; organisation du déplacement des élèves sur le lieu afin de pouvoir répéter).

Une demande de transports a été adressée à la mairie : planning à partir du mardi après-midi jusqu'au vendredi mais la mairie n'a pu accorder que 2 transports ce qui n'était pas suffisant pour permettre aux enfants de s'approprier l'espace, d'organiser les temps d'attente entre les passages et de travailler la répétition de leurs propres prestations. L'annulation définitive a donc été prise par Mme Amoros.

M. Paquignon et la FCPE déplorent que les parents n'aient pu jouer un rôle auprès de la Mairie pour obtenir plus de transports et regrettent une annulation trop rapide. La Mairie confirme qu'elle n'aurait pas pu augmenter sa proposition de transport. La directrice assume la responsabilité de cette décision qui privilégie l'élève plutôt que le projet. La FCPE a proposé de filmer et mettre sur CD la journée que les enseignants envisageaient de faire pour fêter la fin de l'année. Cela aurait permis aux familles de partager ce moment et aurait garni la caisse de l'école.

Mme Mosbach précise que la forme de cette fête ne serait pas de nature à mériter d'être filmée ; Mme Amoros ajoute qu'elle a cessé les répétitions avec ses PS. De plus, les problèmes de responsabilité sur le droit à l'image et l'aspect trop mercantile de cette proposition ont conduit au refus des enseignants. Mme Amoros note le souhait des parents de se concerter plus en amont l'année prochaine.

## 7. Bilan des projets de l'année

- 4 sorties au théâtre Femina concerts de musique classique (pour toutes les classes)
- 1 sortie au musée des Beaux-Arts pour les PS (sur le portrait)
- Tutorat avec l'école d'Haureuils (3 séances lecture. 6 classes Maternelle et 2 classes Élémentaire)
- 20 juin 3 classes vont à Haureuils pour clôturer le tutorat (journées d'activités)

Mme Maluque informe en conclusion que :

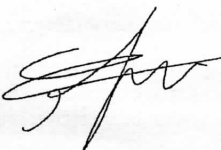
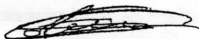
- les travaux dans les sanitaires donneront lieu à la fermeture des toilettes des GS à partir du 9 juin.
- la fin des travaux d'agrandissement de l'école est prévue dans les temps (en juillet).
- Les travaux pour l'APS (Accueil périscolaire) ont pris du retard ; il est prévu sur recommandation de la PMI d'installer des cloisons pour préserver le calme nécessaire aux enfants les plus jeunes. Les parents souhaitent visiter l'APS.

Fin de séance à 21h.

Secrétaires de séances :

Mme Micaud, enseignante,

Mme Cartier, AAPE,

La Directrice :

Mme Amoros,

